

N°47  
hiver  
2009

**Dans le vif** : les Zones  
30 au cœur des débats  
du Code la Rue pp. 8 et 9

**Vélo-école** : elle tourne,  
tourne et fait beaucoup  
parler.

# le Grand Tour(s) à Vélo



Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

## Le Code de la Rue est arrivé !



**VELO-ÉCOLE** : l'heure  
des premiers bilans p. 3

**PONT DE ST-COSME** : La  
manifestation a rassem-  
blé 200 personnes p. 7

**BALADE NOCTURNE** :  
c'est le 19 décembre et à  
ne pas manquer p. 2



**LA PREFECTURE d'I&L**  
lance des opérations de  
marquage p. 10

**PROPOSITIONS DE Z30** à  
Joué- les- Tours p.9

**ASTUCES** : Comment  
nettoyer son vélo? P.15

**Joyeuses fêtes à tous !!!**



Tout le cœur historique de Rochefort est en Zone 30. Depuis dix-huit mois déjà. Quand on entre, on doit le voir et le sentir. Et à Rochefort on sent bien où on entre. Tout est dit : Z30, Priorité à droite (plus de stops, plus de feux) et doubles-sens généralisés. Et signalisation au sol !

Christophe Raverdy, président de la Fubicy, sera  
parmi nous pour notre Assemblée Générale le 28 mars !

Toutes nos animations fonctionnent grâce au rôle discret mais indispensable de nombreux bénévoles. Avec un but simple: la promotion du vélo sous tous ses aspects.

## Nocturne à Vélo « illuminations »



### Balade guidée CC37

6 km environ (centre ville de Tours), 1 heure tranquille, pour le plaisir des yeux...

**vendredi 19 décembre 2008**

**RDV à 20h00 au Vinci ; gratuit**

Enfants bienvenus ; Eclairage obligatoire

Inf : 09.62.50.03.80



### Une première

A ne pas manquer la balade nocturne que nous proposons ce vendredi 19 décembre dans les rues de Tours. Au programme, bien évidemment, les « illuminations de Noël ». En groupe, nous prendrons le droit d'admirer les décorations. Pour le plaisir de la nuit, pour le plaisir de prendre son temps, en groupe, et pour la découverte des monuments illuminés de guirlandes.

Les enfants seront admis sous la responsabilité et la garde de leurs parents. Les petits seront sur un siège ou une troisième roue.

Un bon éclairage du vélo est demandé pour des raisons de sécurité.

Nous ferons une nouvelle nocturne au début de l'été pour accueillir comme il se doit les randonneurs de Cyclo-Transeurope (CTE).

## agenda

Détails en pages intérieures.  
Notez bien car pas de rappel.

### vendredi 19 décembre :

Balade nocturne dans Tours.  
« Les illuminations »

Durée 1h00 pour 6 km env.

RDV 20h00 au Vinci.

Pour tous les âges.

Inf: G. Rollin 09.62.50.03.80

### Mercredi 14 janvier 2009:

expertise technique de Loire à Vélo partie aggro;

RDV 14h00 au Vinci

Inf: G. Rollin 09.62.50.03.80

### Mardi 27 janvier 2009

Commission Transports en Commun et Intermodalités

17h30 Bar Le Week-End;

Inf: Thomas 02.47.42.93.13

### Mardi 17 février 2009

Groupe de Travail « Schéma d'Agglomération »;

Réfléchir aux grands axes;

Inf: Francis 02.47.35.60.52

### Mercredi 18 mars 2009

Campagne Fubicy

« Respectez les Cyclistes »

Centrée sur les SAS

Inf: Thomas 02.47.42.93.13

### Samedi 28 mars 2009

Assemblée Générale CC37.

10h00- 16h30 au Foyer de

Jeunes Travailleurs,

Rue Bernard-Palissy; Tours

### Samedi 4 avril 2009

Randonnée de Printemps

Rochecorbon, Parçay, Jallanges,

Vernou et Montlouis

RDV 10h00 au Vinci

Inf: G. Rollin 09.62.50.03.80

### Samedi 16 mai 2009

Bourse aux vélos.

Inf: Agnès 02.47.53.59.01

### Dimanche 7 juin 2009

Fête du Vélo; Tours etc.

### Vendredi 10 juillet 2009

Balade nocturne avec Cyclo-Transeurope (CTE)

### Samedi 11 juillet 2009

Départ de Cyclo-Transeurope vers Saumur (et Dax).

## Respectez les Cyclistes !

### BREVES

Toutes nos sympathies à notre ami Jean Sautereau qui vient de perdre son épouse.

Changement de trésorier au Collectif Cycliste: Jean Boucher, jeune retraité, a accepté de succéder à Dominique Leconte que nous remercions. Notez bien ses coordonnées en dernière page !

Nouveau tric-tract : il a été réédité dans une version actualisée. Vous pourrez vous le procurer le 28 mars lors de l'Assemblée Générale du CC37 .

Nos réunions de Commissions ou de Groupes de Travail sont ouvertes à tous. C'est l'occasion d'aller plus en profondeur.

Campagne nationale annuelle, les associations FUBicy sont invitées à développer une action dans un esprit revendicatif.

Ici même, le non-respect des SAS est une habitude mal ressentie par la plupart d'entre nous. La Ville de Tours envisage une généralisation des Sas à tous les carrefours munis de feux tricolores. C'est inutile s'ils ne sont pas respectés.

Le 18 mars à Tours ; par équipes, nous interviendrons sur des lieux non-dangereux pour demander aux automobilistes de s'arrêter au bon endroit. Avec le sourire nous informerons sur l'utilité de ces aménagements. Et même ferons des démonstrations pratiques.

La Police Municipale sera invitée à s'associer à ce travail

de sensibilisation. Car la pratique quotidienne doit changer par les efforts de tous.

Les cyclistes seront informés sur la manière d'aborder ces aménagements. Car ce n'est pas toujours compris, notamment quand on va tout droit. S'installer au milieu du sas permet d'éviter le cisaillement par le véhicule qui suit et qui tourne à droite. Fondamental avec les poids lourds.

### Une extension à d'autres

communes sera envisagée l'année suivante selon les bilans de cette initiative et en fonction des propositions locales.

### QUE FAIRE?

Tout simplement venir au Rendez-Vous le 18 mars avec un vélo et nous partirons ensemble.



## Un invité de marque à Tours

Notre Assemblée Générale évolue. Elle devient aussi Journée de Rencontres et de forums. La présence du Président de la FUBicy est une opportunité exceptionnelle d'avoir une vision globale du vélo. Ce sera le 28 mars à Tours.

### Une AG sur la journée, le 28

Le Conseil d'Administration a choisi d'étaler l'Assemblée Générale sur toute la journée.

Le matin pour la partie administrative et l'après-midi pour les débats et exposés divers.

Ce qui nous permet d'inviter nos amis et même un public plus large.

### Une matinée studieuse le 28

Pour l'Assemblée statutaire, proposée le matin : peu de changements, hormis que nous aurons deux bonnes heures pour analyser les rapports et l'orientation pour l'année à venir.

Avec cependant quelques présentations nouvelles : Les coordonnateurs des principaux chantiers de promotion (vélo-école, contrôles techniques, etc.) exposeront simplement leurs bilans.

**Un lieu accueillant** et parfaitement adapté à nos besoins. Pour ce faire, nous avons fait le choix d'opter pour le Foyer de Jeunes Travailleurs, rue Bernard-Palissy qui est moderne et bien agencé. Nous pourrons y déjeuner le midi à un prix très abordable (7,50 € menu de base).

### Sous réserves (à confirmer)

- Marquage vélos pour les résidents (jeunes travailleurs), pour les visiteurs du restaurant (adhérents FJT) et les participants à l'AG.
- Contrôle Technique gratuit pour les participants (et pour les résidents dans la semaine).
- Expo Vélociti toute la semaine dans la cafétéria
- Cérémonie surprise (chut)
- Expo photos de Sébastien Rambour

En savoir plus? 09.62.50.03.80

## 28 mars



Ch. Raverdy sera parmi nous le 28 mars pour nous parler du Code de la Rue.

**Parmi nous à Tours**  
**Christophe Raverdy** est président de la FUBicy depuis deux ans maintenant.

Notre Fédération connaît un décollage sans précédent du nombre d'adhérents et du nombre d'associations affiliées. Et les conséquences sont nombreuses.

Surpris par le bon positionnement de la Ville de Tours et de la Communauté d'agglomération dans l'enquête FUBicy- Club des Villes Cyclables, il a à cœur de visiter par lui-même les aménagements existants.

Mais surtout il veut connaître la ruche de nos adhérents...

Venez! C'est le 28

## L'AG en Bref

C'est le 28 mars !

Une date à noter sur les agendas: le samedi 28 mars 2008. Les circulaires détaillées parviendront aux adhérents vers la mi-février.

Un seul et même endroit pour toute la journée: le Foyer de Jeunes Travailleurs, au 16 rue Bernard- Palissy TOURS.

Liberté totale pour organiser sa journée. On est libre de venir à l'un quelconque des moments de la journée.

Horaires à mémoriser:

- 10h00 Assemblée statutaire
- 12h00 repas au FJT
- 14h00 Ateliers de travail
- 15h00 Exposé-débat de Christophe Raverdy
- 16h30 Café d'honneur et Conférence de Presse avec d'autres personnalités.

## Contrôles techniques

### Enseignements

d'un contrôle technique  
17 octobre 2008  
Pont de Fil (de 16 h à 19h)

Dans l'ensemble, les vélos contrôlés avaient un éclairage en état (on pouvait en douter) mais pas assez performant. Les petites diodes font fureur en raison de leur prix et de leur faible encombrement. Mais cela suffit-il dans le brouillard ou par une soirée d'hiver pluvieuse?

Bien entendu les antivol sont très légers, trop rudimentaires. Au lieu de proposer de changer de système, nous avons bien souvent proposé d'avoir un deuxième antivol bien différent et cette fois-ci bien résistant : antivol en U ou antivol à collier en O.

Notre public était jeune et avait un besoin criant d'informations : ainsi, il fallait expliquer ce qu'était le huilage des mécanismes (et où acheter de

l'huile...). Répondre à la question : « quelle huile utiliser? »

Pour le gonflage, une catastrophe ! Aucun entretien régulier chez ces cyclistes qui doivent apprendre à bichonner leur machine. Et naturellement les freins ne sont pas ajustés à l'usage.

Par contre, surprise, pas de frottements ou de roues voilées. Des machines relativement récentes dans l'ensemble.

L'équipe est partie convaincue d'avoir été utile et efficace. Surtout en raison du dialogue sympathique qui s'est instauré et plus efficace que de grosses publicités.

**Une opération Contrôle Technique près de chez vous? Pourquoi pas? Faites signe !**



### Equipe Brico

Nous avons besoin de constituer une équipe de bricoleurs.

Il ne s'agit pas de réparer le vélo des autres mais bien de les aider à réaliser un entretien de base.

Au delà de huiler la chaîne ou serrer les freins, il faut aider des personnes qui ont de la bonne volonté mais ne sont pas nés sur un vélo.

La culture vélo est là aussi. Et elle n'est pas spontanée, surtout après 40 ans de « tout bagnole ».

S'annoncer à Jacques Englebert : 02 47 49 75 20

jackobus@wanadoo.fr

# La machine est en route, bien gonflée

La Vélo-école vise à rencontrer le grand public et provoquer des questionnements. Et notre but est atteint.

## Acquisition

de deux vélos pour la Vélo-Ecole :

Le premier vélo, acheté à une adhérente, a très peu roulé et est en parfait état. Seuls quelques réglages et graissages ont été nécessaires.

Un second vélo, offert par Madame Jeanson, a nécessité un démontage complet, cadre nu, histoire de lui donner une deuxième jeunesse par l'apport de peinture, de lubrifiant et d'huile de coude (20 heures de travail). (voir photo à droite)

Ces vélos seront équipés de pare-jupes, support à l'intitulé de leur fonction "Vélo-Ecole".

Jacques

**Un grand merci à MMmes Ardouin et Jeanson. Notre ami Jacques Englebert a trimé dur pour que nous propositions des vélos rutilants à nos élèves. Les pare-jupes se voient de loin. Un travail de pro !**



Le vélo repeint à neuf avec pare-jupe et annonce arrière

## LA VELO-ECOLE

Les cours ont commencé et tournent. Sans publicité importante, les élèves arrivent. Notre défi actuel est de structurer la vélo-école.

Nous avons acheté un vélo d'occasion. Nous établissons une liste de stationnements dans l'agglomération pour garer le (les?) vélo.

Et une palette pas encore assez étoffée de moniteurs bénévoles.



C'est sur un Vélociti que Marie-Grâce débute avec ténacité.

## Premiers Pas

Il n'est jamais facile de dire : "Je ne sais pas faire du vélo" lorsqu'on est adulte et qu'on a 60 ans. Une fois la chose dite, cela va mieux !

Il suffit ensuite de prendre rendez-vous avec la monitrice !! Puis de se trouver, le jour J, devant une bicyclette qui semble bien grande et se dire : " Mais qu'est-ce qui m'a pris ? Qu'est-ce que je fais

là ?"

Heureusement, j'ai eu la chance d'avoir mes premières leçons avec Gunhild, une monitrice géniale, compréhensive, pleine d'humour et respectant mes appréhensions ! La première leçon fut vite passée (plutôt trottinette...). A la seconde j'ai pu pédaler seule !! Griserie et fierté... et pas une seule chute !.

## Impressions

*Ce qui est intéressant, c'est que les femmes ont souvent honte de dire qu'elles ne savent pas faire de vélo. Elles demandent à leur mari, ou à une personne française s'il s'agit d'une étrangère, de se renseigner sur la vélo-école.*

*Comment l'ont-ils su? Tous me parlent de la toute petite feuille rose ou verte qu'on leur a donnée ou qu'ils ont trouvée chez un marchand de vélos.*

*Toutes les personnes qui veulent apprendre à faire du vélo sont très motivées. Elles sont poussées par un besoin très concret: faire les courses, aller au travail ou partir en Asie où il faut faire du vélo.*

*L'apprentissage diffère d'une personne à l'autre. Il faut d'abord vaincre sa peur, ensuite oublier ses complexes et tenir compte de son caractère personnel et de sa constitution physique. Le formateur doit respecter ces critères en toute souplesse. Je travaille avec deux dames. Le niveau I comprend cinq séances en théorie, mais la pratique sera différente. Avec Marie-Gr. j'aurai besoin de plus de temps. Gunhild*

Honnêtement, il me reste des progrès à faire ! (les virages courts sont encore à améliorer, j'ai du mal à lâcher le guidon...) mais c'est seulement ma quatrième leçon...Alors je vous donne rendez-vous à la dixième et nous irons faire un tour ensemble !! N'hésitez pas, c'est génial !!  
Geneviève Gandy

## Affirmer

Avant toute chose, il s'agit de montrer un visage offensif des cyclistes :

- Nous n'acceptons plus le renoncement au vélo pour des contingences trop évidentes. « J'ai peur car la rue est élargie et est devenue très fréquentée » ; « je me suis fait raser par une voiture dans l'avenue X » « Je dois traverser deux giratoires pour aller à la supérette, alors je préfère me faire livrer » .

- Nous affirmons notre volonté de gagner du terrain sur l'automobile urbaine en ciblant notre public. C'est vers les femmes que nous nous orientons de préférence : celles qui préfèrent laisser l'automobile à leur mari, celles qui refusent le stress du monde motorisé, celles qui optent pour un moyen de transport gratuit et donc parfaitement autonome.

- Nous rions au nez des bolides de la loi de la jungle et nous affirmons des principes de solidarité entre cyclistes : ceux qui savent aident ceux qui arrivent. Bénévolement, comme des grands. C'est le principe d'une vélo-école associative. Et c'est notre force.

- Reste qu'ensuite, notre initiative grandira inévitablement, et nous le sentons déjà. Il nous faudra un siège, un local pour faciliter tout ceci.

Car une politique vélo commence par une Maison du Vélo. G.R.



Rien n'y fait : la SNCF ne suit pas l'évolution des besoins mais surtout ne développe pas un grand projet global de mobilité.

## Panorama 2

Suite du panorama historique du numéro précédent.

Il y a 20 ans, un copain, Michel Delmotte, grand militant cycliste, me confiait son intention d'écrire à la Direction Générale de la SNCF. Son initiative m'a aussitôt rendu enthousiaste et disponible pour devenir acteur dans le débat Train-Vélo. A l'époque, malgré des actions menées par le Mouvement de Défense de la Bicyclette en Ile-de-France, et par la FUBicy à Strasbourg, le transport des vélos se dégradait aussi bien sur les grandes lignes, les lignes régionales que celles de la banlieue Parisienne.

### Premières avancées

Après les premiers échanges de courriers, nous nous sommes retrouvés à quelques militants dans la salle du Conseil d'Administration de la SNCF à Paris avec pour décor la carte du réseau des Chemins de Fer de 1938.

En face de nous se trouvait Jacques Fournier, Président de la SNCF qui, intéressé par ce dossier, a tenu ensuite à assister aux réunions plénières sur le train-Vélo jusqu'à la fin de son mandat en 1994.

Jacques Fournier, d'emblée, a pris la décision de généraliser le transport des vélos dans les trains régionaux et dans ceux de l'Ile-de-France. Quant aux trains grandes lignes, il s'est engagé à développer progressivement l'offre du transport des vélos. Les militants ont le souvenir en 1992 d'avoir effectué avec le Président un voyage promotionnel Train-Vélo en Normandie, en empruntant le Paris-Granville. Ainsi le mouvement associatif cycliste composé notamment de la FUBicy, de la Fédération de Cyclotourisme, de la FNAUT, du MDB pouvait se réjouir d'avoir défendu et relancé le transport des vélos dans les trains.

### En Région Centre

Comme d'autres militants de province, dès 1990, j'ai pris contact avec les responsables SNCF et les élus politi-

ques des régions Centre et Pays-de-Loire pour faire évoluer le dossier Vélo (offre de transport et stationnement en gares).

Pour autant, il restait beaucoup de travail à faire, et heureusement que les associations militantes ont maintenu la pression car la SNCF avait tendance à oublier l'engagement pris par Jacques Fournier.

### Une politique officialisée.

C'est en 1999, lors d'un Colloque au Ministère de l'Environnement en présence de Dominique Voynet, que la SNCF, par la voix de son Président Louis Gallois, a présenté la nouvelle Politique Train-Vélo tant au niveau du transport, du stationnement en gares, de l'information, de l'accès aux gares, aux quais que de diverses prestations.

### Et aujourd'hui?

Depuis cette époque là, la SNCF de gré ou de force... poursuit sa politique Train-Vélo.

Une petite équipe appelée « Mission-Vélo », rattachée à Inexia, une des nombreuses filiales du Groupe SNCF, rencontre régulièrement les associations de cyclistes représentatives. Si, ces dernières années, des avancées significatives ont été obtenues, en ce qui concerne l'accès des vélos dans les TGV, les Corail et dans le matériel régional neuf et modernisé, il se révèle, aujourd'hui, que l'accès reste fragile.

Alors qu'elle s'engage à être un « Opérateur global de mobilité » dans le cadre du développement durable, la SNCF dont les trains TER sont et seront de plus en plus fréquentés, aurait tendance à vouloir débarquer les cyclistes et leur...bicyclette. Hier, la SNCF rechignait à faire de la place aux cyclistes dans les trains, car ils étaient trop peu nombreux, et maintenant notre opérateur reprocherait à ces mêmes cyclistes de... l'être trop.

La vigilance du militant est donc plus que jamais nécessaire !

F. Georges



Une petite marche à franchir pour entrer dans la « voie protégée » du tramway. Beaucoup de conducteurs hésitent et forcent le passage aux cyclistes.

### Près du modèle bordelais.

**Nos amis Thomas Joire et Bernard Largeaud se sont rendus à Bordeaux pour observer de visu les conditions de l'implantation du tramway dans cette ville. Ils reviennent avec des idées plus claires, notamment sur les erreurs à ne pas reproduire.**

**Le patrouilleur en a tiré lui aussi des enseignements.**

Notre voyage d'étude à Bordeaux a été fructueux. En effet, nous avons été accueillis très chaleureusement par l'Association Vélocité qui avait mis les petits plateaux dans les grands.

### Visite guidée à Bordeaux

Michel Baillard qui suit le dossier Tramway pour l'association nous a fait une visite guidée des points noirs, des aménagements mal conçus afin de mettre en évidence la difficulté de mettre sur pied une cohabitation harmonieuse avec une infrastructure cyclable.

### Le cœur du problème

J'ai été édifié par le problème des plates-formes.

Les sites protégés sont les sites où les autres usagers peuvent déborder sur l'espace tramway pour résoudre

des problèmes temporaires. Comme la plate-forme n'est pas parfaitement de niveau, certaines voitures n'osent pas franchir cette petite marche. Une nervosité dangereuse s'ensuit donc à l'égard des cyclistes trop lents pour certains...

### Autre contexte avec les voies banalisées

Les voies banalisées acceptent tous les usages sous réserve qu'ils soient autorisés. Par exemple, le bas de la rue Nationale à Tours sera inévitablement en voie banalisée (autorisée seulement aux autobus, taxis, vélos). La cohabitation doit impérativement être réussie. Une vitesse limitée à 30 km/h est une première condition de réussite.

Une piste cyclable séparée est souvent souhaitable pour arriver à une vraie politique volontariste de report modal.

### Suivre de très près les plans dès le départ.

Le président Didier Fénelon, qui nous reçut à midi, insista sur l'im-

portance d'être vigilants quant à la lecture des plans dès le stade de l'avant-projet. Car les erreurs de départ malheureusement sont difficilement rectifiables ensuite.

Thomas Joire



La marche

Les municipalités tourangelles en périphérie sont prêtes à avancer dans le cadre du Décret du 1er août 2008. Nous aussi.



A Saint-Avertin, la véloroute Transeuropéenne empruntera l'Av. De Gaulle par de remarquables pistes latérales. L'application de l'article consolidé 415-3 du Code de la Route impliquera de donner la priorité aux cyclistes aux intersections.

### Chambray-les-Tours

Le 10 septembre, la Commission deux-roues, dont plusieurs adhérents du Collectif font partie, s'est réunie. Deux bonnes nouvelles ont été annoncées pour 2009 :

- Réalisation de pistes cyclables entre l'Avenue des Tilleuls et le Rond-Point des Barillers.
- Reprise de la rue des Mesliers.

Le 15 novembre, M. Josse- lon, nouvel adjoint chargé de la voirie a parcouru le circuit vélo du centre-ville, en compagnie de la commission deux-roues, pour remédier à quelques imperfections. L'avenue de la Branchoire qui ne donne pas satisfaction tant aux riverains qu'aux cyclistes, sera réétudiée en accord avec Saint-Avertin.

### Saint-Avertin

9 octobre 2008 ; un entretien avec MM. Guy Nogier et Rie-ther a permis de faire le point de ce qui a avancé durant le dernier semestre :

- amélioration de la chaussée sous le Pont d'Arcole,
- fléchage d'un itinéraire provisoire cyclistes pour aller vers Tours.
- Réfection pendant l'été des peintures des aménagements ; Nous avons fait le point sur les études en cours à propos

des points lourds dans ce secteur :

- Organisation de la connexion Avenue de Beau- gaillard vers Georges- Pompi- dou.
- Franchissement du Pont d'Arcole;

Nous avons alerté plusieurs fois la municipalité de l'ur- gence de solutions à ces gros problèmes de circulation. Nous espérons une concrétisa- tion pour 2009.

### Veretz

Les plaintes affluent suite à la mise en sens unique de la rue Chaude, celle qui depuis la statue de Bacchus permet de monter sur le plateau. C'est un itinéraire important pour les cyclistes qui cherchent à éviter la RN 76 dans le bas. On ne peut plus descendre et on devrait faire un long détour pour revenir par... par la RN 76.

Un dialogue est entamé avec la municipalité et nous ne per- dons pas espoir d'être enten- dus.

*Pierre Carabin*

*PS Sur invitation de la mu- nicipalité, notre ami Pierre Carabin fit partie de la dél- égation de Chambray à l'As- semblée Générale du Club des Villes Cyclables le 25-09 à l'Hôtel de Ville de Paris. Féli- citations à tous.*

## Le Code de la Rue en marche

**Beaucoup de municipalités n'ont pas attendu la parution du décret pour commencer à travailler. Nous demandons des groupes de travail spécifiques.**

**TOURS :** Un groupe de tra- vail avec les représentants cyclistes va se réunir peu à peu pour traiter des 110 rues en sens unique de la ville.

**Chambray-les-Tours :** La Commission Vélo, où partici- pent nos représentants, traitera dans les prochaines séances des applications de la loi.

**Joué-les-Tours :** Deux ren- contres spécifiques Code de la Rue ont déjà eu lieu avec nos délégués. La démarche va se poursuivre.

**Saint-Avertin :** La munici- palité réfléchit aux nouveautés apportées par le Code de la Rue. Nous demandons une réunion spécifique.

**Fondettes :** Suite au renouvel-

lement du Conseil Municipal un comité de suivi Vélo se met en place. Nous deman- dons une réunion spécifique Code de la Rue.

**Saint-Pierre-des-Corps:** Une réunion a eu lieu sur ce sujet (double sens et Zones 30) et des engagements ont été pris juste avant le décret. Des prolongements sont nécessai- res.

**La Riche :** Une première ren- contre a permis des conver- gences de points de vue sur plusieurs points. La munici- palité n'est pas hostile à l'ex- tension des Zones 30. Hélas, une série d'accidents mobilise nos esprits.

**Saint-Cyr:** La Ville de St-Cyr par la voix de son adjoint se déclare très volontaire pour mettre en place des aména- gements conformes au nouveau décret. Le CC37 se déclare prêt à participer à des réunions de concertation sur ce sujet.





## Une foule indignée est venue

Deux cents personnes ont dit « oui » à une voie de circulations douces sur le Pont de Saint- Cosme. Mais seront-elles écoutées? Depuis vingt ans, ce n'est pas le cas.



C'est un très grand défilé qui a traversé le pont de Saint Cosme dans une atmosphère détendue. Le grand public ne comprend pas pourquoi une voie vélo n'a pas été créée. Bah, nous non plus.

### UNE OPERATION REUSSIE :

« Il suffit de passer le Pont » de St- Côme relatée par une Fondettoise.

La date du 20 septembre 2008 avait été retenue en juin afin de relancer l'importance pour les piétons et cyclistes d'obtenir le passage de la Loire, à l'ouest de Tours.

Avec le soutien de la mairie de Fondettes et la participation de la médiathèque de La Riche, une action ludique et revendicative s'est construite sur le thème de la mobilité. Il s'agissait de souligner l'importance des échanges et des moyens de circulation non polluants, pour ces deux communes situées de part et d'autre du pont, sans omettre les communes avoisinantes rive droite.

**Une petite équipe de Fondettois motivés**, en lien avec des responsables d'associations, et assistée par le CC37, s'est attelée au travail. On a retenu un plan de communication, choisi des activités en lien avec les objectifs et réglé les aspects administratifs, la sécurité en particulier.

Le bouclage a pu s'opérer dans des délais très brefs grâce à l'action de tous ; les relations de travail, amicales ou personnelles ont été mobilisées de manière efficace puisque 200 participants se sont déplacés ce jour-là.

Une telle manifestation mériterait d'être amplifiée, en raison du succès qu'elle a suscité.

*Charlotte Pesselier*

## Il suffit de passer le pont

### Un franc succès

Rarement au Collectif Cycliste 37 nous avons connu une mobilisation aussi importante. Elle nous donne confiance en l'avenir car la route à parcourir s'annonce longue. On peut expliquer ce franc succès par l'excellence de la préparation de l'événement (comme le montre le billet de Charlotte Pesselier). Donc le travail d'équipe bien organisé a payé.

Mais le succès s'explique aussi par les volontés qui se sont additionnées puisqu'à l'équipe fondettoise du Collectif se sont associées la municipalité de Fondettes, l'association Couleurs Sauvages, la Médiathèque de La Riche et la librairie « Lire au Jardin ». En outre, a joué un rôle attractif la dimension culturelle et festive. En effet, nous attendait au bout du pont à la Médiathèque, l'orgue de barbarie et les chansons de

Jean Marie Moine, l'élection du vélo le plus saugrenu et la valise documentaire pour les circulations douces de Geneviève Gandy.

A l'ouest de l'agglomération, nous pouvons désormais penser qu'existe une sensibilité revendicative grandissante en faveur d'une passerelle dont nos décideurs par deux fois ont laissé passer l'opportunité. Cette revendication devient plus

populaire grâce au travail entrepris depuis fin 2006.

Dans l'immédiat, notre préoccupation va aux délais annoncés concernant la réalisation de cette passerelle car, en attendant, nous demandons des mesures pour pouvoir traverser le pont. Limiter la vitesse à 30 km/heure pour la traversée de la Loire ou la transformation de la troisième voie en direction de La Riche en aménagement pour cyclis-

tes et piétons. Sur ce point, la réaction de M. Dattin chargé du dossier du périphérique au Conseil Général n'a pas tardé : Pas question ! Cette voie supplémentaire a été imposée par le ministère de l'équipement pour des raisons de sécurité. Le périphérique ayant le statut de voie express, la circulation des cyclistes et piétons y est interdite conformément aux normes.

Inacceptable si nous devons attendre encore dix ans «notre passerelle» !

*Francis Bousquet*

### La route à parcourir s'annonce longue



Animations à la Médiathèque, chansons, etc. Tout un ensemble festif pour cette journée militante.

Nul n'est censé ignorer la loi et la loi ne doit pas être dévoyée. C'est notre intérêt que nous défendrons. Car nos craintes sont nombreuses.

## Code ou pas Code ?

Le Code de la Rue français est finalement apparu par décret le 30 juillet 2008. Il fut publié au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> août 2008 mais applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2008. (...).

C'est un ajout au Code de la Route mais qui s'applique particulièrement à la ville. Il n'y a donc pas de texte sépa-

ré du Code de la Route.

Cependant il s'agit bien de règles de circulation qui ont valeur de loi et doivent être appliquées. On peut donc rapprocher ces dispositions du Code pénal, du Code Civil ou du Code du Travail.

Le Collectif Cycliste 37 veillera à l'application de la loi et n'hésitera pas à intervenir en justice s'il y avait un abus caractérisé.



La Rue Pinguet- Guindon est un modèle de réalisation réussie et qui rend des services innombrables. Bravo Tours!

## POLITIQUES

Reste dans les faits comment vont s'appliquer ces textes, notamment en ce qui concerne les doubles-sens cyclables.

### Le temps presse .

Strasbourg a été pionnière en la matière et a construit , en 25 années de tâtonnements, un ensemble remarquable. Mais nous n'attendons pas tout ce temps dans notre département ! De plus, la loi oblige à mettre en conformité les aménagements pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Donc le temps presse.

### Informé et sensibiliser.

La tentation sera grande dans les villes peu informées de prendre des arrêtés déclarant l'impossibilité d'établir des doubles-sens. A nous donc d'informer les communes, de sensibiliser les DDE qui conservent encore un peu d'influence sur les aménagements ruraux et d'intervenir auprès de divers services de la Préfecture pour que l'esprit de la loi soit préservé.

La loi est avec nous mais il nous faut être très vigilants.

### Menacer parfois

Nous sortons (nous l'espérons) d'une longue période de mépris des cyclistes et associations cyclistes. Alors ne soyons pas naïfs et réclamons fermement l'application de la loi. Les recours en justice doivent avoir lieu dans les 60 jours qui suivent la décision prise en Conseil Municipal. Se tenir donc très informés.

## Une stratégie globale plus rapide et plus simple :

L'autre solution est de créer des zones 30 de façon claire, nette et précise. C'est la voie qu'ont déjà choisie Bordeaux, Lille ou Grenoble. Dans cette dernière, depuis l'été, c'est désormais tout le grand centre qui est limité à 30 km/h.

L'avantage est d'enserrer un quartier et d'établir une pression globale avec une réglementation globale. Pas de surprise pour l'automobiliste ; pas d'hésitation pour savoir si la rue est à double-sens ou pas. C'est tout le quartier qui l'accepte.

Car derrière tout ça, l'esprit est d'apaiser la vitesse et de redonner vie aux quartiers. Et les aménagements spécifiques viendront peu à peu.

### Le cas par cas :

Faute de cela, nous tomberons dans un cas par cas. Dans un contexte de trafic élevé et de vitesses inadmissibles. Donc les aménageurs seront à juste titre prudents. Et seulement des miettes en sortiront.

Dans le prochain numéro, nous vous indiquerons les choix des principales villes d'Indre-et-Loire. G.R.

# CODE

## Principes...

Quelques phrases paraissent anodines mais sont lourdes de conséquences, peut-être pas dans l'immédiat mais à coup sûr dans deux ou trois ans lors d'un deuxième ajout au Code de la Rue.

1. Tout d'abord le principe de prudence du plus fort à l'égard du plus faible. Le camion sur l'auto, l'auto sur le vélo, le vélo sur le piéton. Dans cet esprit, en Belgique toujours en avance sur nous, les frais corporels du cycliste sont pris en charge par l'assu-

rance de l'automobiliste, quelques soient les torts des uns ou des autres (sauf intention manifeste de mettre fin à ses jours).

2. Ensuite, l'aménagement doit être « cohérent avec les vitesses recherchées ». Ceci signifie qu'à court terme ne seront plus acceptées les zones 30 où deux panneaux et un coup de peinture suffisent à définir une voie. Suivez mon regard...

# LA

## Article R415-3 du Code de la Route

Modifié par Décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 - art. 8

I. - Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa droite doit serrer le bord droit de la chaussée.

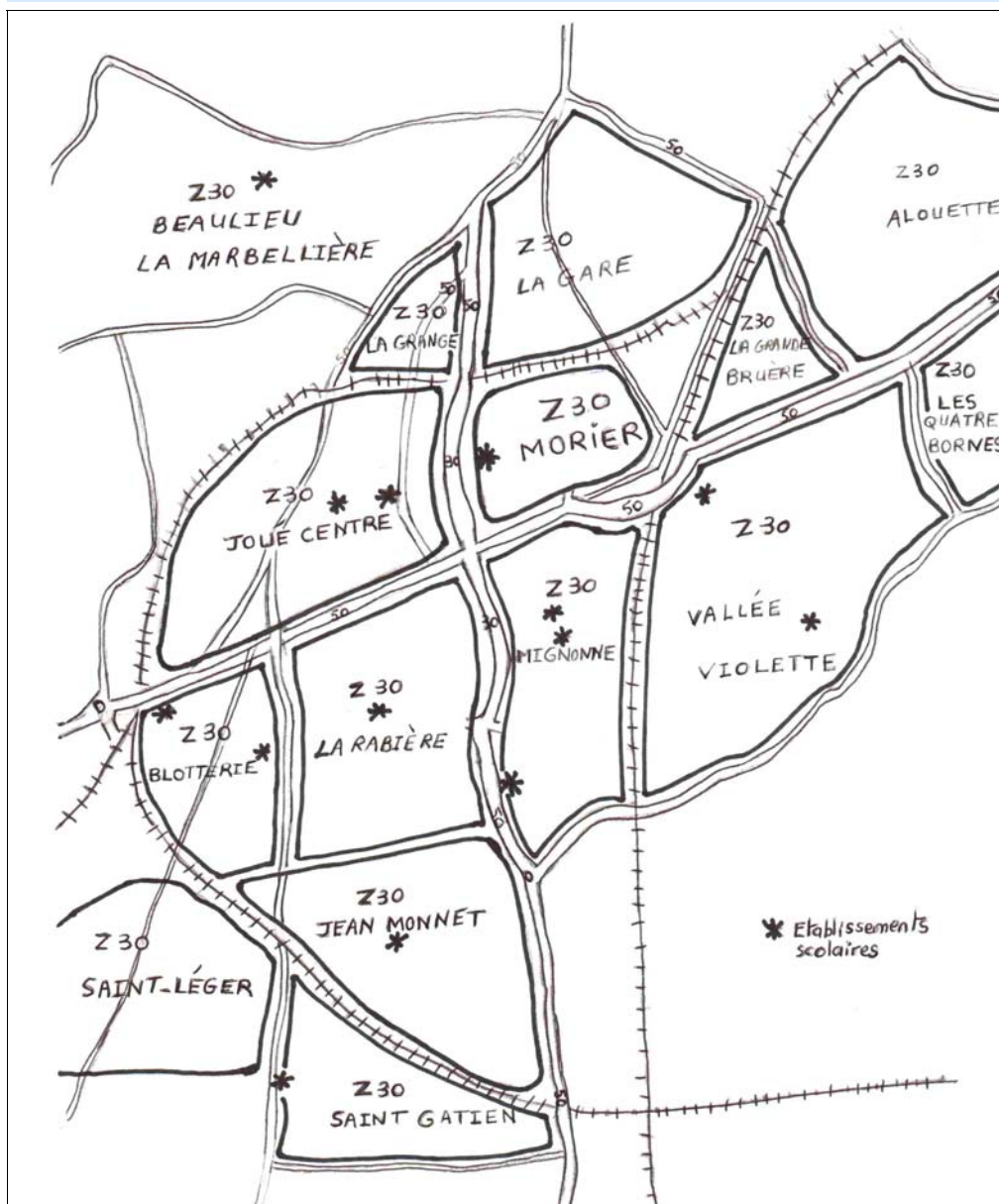
III. - Il doit céder le passage aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.



# Pour la renaissance des villes

# dossier

Les Zones 30, installées depuis des décennies à l'étranger, implantées dans quelques villes françaises, attendent une généralisation salutaire pour notre descendance.



## NOTRE VISION SCHEMATIQUE DE JOUE- LES- TOURS

Voici une proposition d'avenir: les axes de transit sont dégagés et acceptent un fort débit automobile alors que s'instaurent des quartiers à vivre, définis en Z 30, avec des circulations internes vers l'école ou les commerces de quartier.

Chaque quartier a un nom et est donc ainsi identifié. Une vie autonome doit renaître.

Art.R. 110-2.-III. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Nos commentaires: il ne s'agit pas de savoir si oui ou non on va autoriser le double-sens. La tâche des aménageurs est ainsi posée: « comment faire pour que le double-sens soit possible? »

Les facteurs vitesse et débit sont les plus importants. A réduire !

**Une rencontre spécifique** sur les Zones 30 a eu lieu le 26 novembre 2008 en mairie de Joué; réflexion en liaison avec le décret concernant le Code de la rue dont il a été question plusieurs fois déjà dans nos colonnes.

Sur un plan de Joué Les Tours où figurent les zones 30, on remarque que les lieux de leur implantation sont surtout des portions de rue, des secteurs trop courts plutôt que des zones 30 clairement identifiées pour leur cohérence. Pour devenir plus lisibles et efficaces elles appellent une extension d'où le plan proposé par nous-mêmes dans cette page.

Seules les principales voiries de transit resteraient à 50 km/h comme bien sûr le boulevard de Chinon, une partie ou l'intégralité des rues des Martyrs et de Verdun, etc. D'aucuns s'en étonneront mais c'est ce qui existe à Lorient, Grenoble, Strasbourg et demain chez nous où nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter que les lieux de vie voient une circulation motorisée apaisée et en diminution.

F.B

### Hermione à Vélo !

Rochefort est une petite ville bien calme, presque endormie. Et pourtant, qui l'eût cru? Tout le cœur traditionnel de la ville est en Zone 30 et toutes les rues sont à double sens cyclable.

De là, on file vers la Charente où une belle voie verte paisible conduit au célèbre Pont Transbordeur ouvert aux piétons et aux vélos.

Le prospectus (magnifique) sera à disposition le 28. [www.ville-rochefort.fr](http://www.ville-rochefort.fr)

# RUE

Le fait que certaines Préfectures s'insèrent dans la stratégie du marquage révèle une amplification générale des politiques vélos.



Excellentes mascottes, ces petites bêtes jaunes ont inondé la presse locale pour relancer l'information en période de rentrée.

## Anniversaire Velociti

Deux ans seulement et pourtant les vélos jaunes de Velociti font désormais partie du paysage urbain. Un succès incontesté puisque 1200 vélos sont désormais à disposition dans l'agglomération pour une location longue durée.

Une campagne publicitaire renouvelée a été entamée en septembre par voie de presse avec aussi une vidéo sur le site internet: <http://www.velociti.fr>

## Maillage amélioré à l'Auberdrière

Depuis notre visite sur le terrain, il y a un an, avec M. Houllier, technicien à la Ville de Tours, la portion cyclable manquante de l'Avenue Marcel-Dassault - entre le rond-point de l'Auberdrière et la piste bidirectionnelle déjà existante est réalisée. Cet aménagement mixte piétons-cyclistes, dans un secteur dangereux est important et devra être complété par la signalétique adaptée. En arrivant du Parc de la Bergeonnerie une liaison cyclable continue et en sécurité est possible jusqu'au réseau cyclable des Deux-Lions en passant dans les jardins familiaux.

De plus, le trottoir goudronné depuis peu Rue de l'Auberdrière côté talus SNCF peut permettre de rejoindre les bandes cyclables des Fontaines. Avenue du Gal-Niessel. F.B.

## Axe Est-Ouest (presque) continu

Une connexion par bandes cyclables relie désormais les quartiers Rochepinard et Rives du Cher. Nous avons enfin la continuité de cet axe Est-Ouest Winston-Churchill, Richard-Wagner et maintenant Jacques-Duclos.

Notre préférence va cependant à une piste séparée en raison du fort trafic en ces lieux et en harmonie avec le reste. Ce qui est remis à plus tard.

## « Guide d'Ecoconduite des conducteurs de La Poste »

C'est un document édité par La Poste en petit format A6 et qui contient des informations pour conduire de façon économique. On remarque par exemple ce conseil d'éteindre le moteur dès que l'arrêt dépasse 12 secondes.

Mais quand aurons-nous une obligation d'éteindre le moteur aux feux rouges, aux passages à niveau ou dans les attentes comme cela se fait en Allemagne ?

Et puis une bonne amende quand on discute depuis plus d'une minute le moteur allumé ? (à la porte de l'école...) Quand verrons-nous cela ?

## Marquages

Saint-Cyr, La Riche, St Pierre, St-Avertin, Joué et Tours Anatole France bénéficie d'opérations de marquage gratuit en novembre et en décembre. (les samedis). C'est une opération lancée par la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Les prochains marquages sont les suivants:

- Saint-Avertin sur la place Steinbach, le 6 décembre 2008
- Joué-lès-Tours à la Maison pour Tous, Place des Droits de l'Homme, le 13 décembre.

Il est nécessaire de s'inscrire par internet pour bénéficier de ce service.

Sinon, s'adresser en mairie.

[www.indre-et-loire.pref.gouv.fr/](http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr/)



La communication Préfecture s'articule autour de ce visuel très agréable.

**B**léré se lance dans l'écomobilité. Tout le quartier de l'Auverdière près du Collège et en cours de finition est équipé de larges voies cyclables.

## Bléré encore

La petite voie mixte à proximité du Cher, le long de l'Avenue de l'Europe vient d'être doublée. Elle permettra de relier la piscine, le camping et diverses aires de jeux. Reste à structurer le quai du Port de l'Est.

**U**ne dizaine d'arceaux de bonne qualité ont été installés au centre-ville de Joué.

## Brèves

### « Vivons Piétons »

est le nom d'un plan destiné aux piétons édité par Tours Plus.

C'est un plan indicatif des temps de parcours pour montrer que les déplacements sont très rapides à pied. Convainquant mais peut-être pas très pratique. Disponible dans les Offices de Tourisme.

### Assurances

Dans une lettre adressée à notre Patrouilleur, Mme Claude Roiron, présidente du Conseil Général nous assure de son souhait de « poursuivre et accentuer le programme des Pistes Cyclables dans le département ».

### Pierre entre au Club

Notre ami Pierre Carabin a participé à Paris à la Rencontre annuelle du Club des Villes Cyclables ce 25 septembre dernier au titre de la Ville de Chambray. Celle-ci a souhaité ainsi associer le CC37 à la délégation chambrayenne, ce qui est une première en Touraine. C'est aussi la preuve d'un travail patient et continu en bonne concertation.

### Parcs et Jardins

Ce sont 22 parcs et jardins de Tours qui sont ouverts désormais aux vélos dans leurs allées. Il va sans dire qu'un maximum de règles de cohabitation est à appliquer par les cyclistes à l'égard des piétons venus là pour se détendre. Pour beaucoup, ces lieux sont une opportunité pour apprendre à faire du vélo sur un sol cru et propre. Les petits et... pas seulement.

### Reignac/Indre

a créé une piste cyclable de 1 km dans le cadre de la rénovation de la voirie.

Une 2ème tranche est prévue pour juin 2009 pour la prolonger vers Azay-sur-Indre.



## Écœurement

La série noire des accidents n'en finit pas. Peu de temps après avoir reconnu la situation des nouveaux sens uniques de La Riche, un accident mortel impliquait une jeune fille de dix-huit ans connue de certains d'entre nous.

Impossible d'exprimer ce que nous ressentons (hormis le titre).

Il n'est pas de notre ressort de déterminer les responsabilités. Cependant, les conclusions sont évidentes :

La jeune fille venait de la rue de Port Cordon et se dirigeait en face vers le tunnel ci-contre, comme le fait notre Patrouilleur sur la photo.

**Le tort au dernier arrivé.**

Un semi-remorque venant de la Rue du Prieuré happa la cycliste. Sur la photo, il venait de la rue derrière le panneau publicitaire. La cycliste était donc déjà sur le giratoire!... Qui est venu sur l'autre???

Quelques évidences apparaissent :

**Le giratoire en cause.**

Encore une fois : c'est sur un giratoire, aménagement dont nous dénonçons régulièrement la dangerosité. Aménagement à la mode pour fluidifier un trafic élevé.

**La vitesse trop élevée.**

Une rapide observation montre une vitesse trop élevée, facteur aggravant dans bien des drames.

**Pas de ralentissement**

On peut aller du nord au sud sur cette Rue du Prieuré presque sans ralentir car le giratoire en ce sens n'oblige pas à un virage serré.

**Aide à la vitesse**

Pour faciliter la manœuvre des poids-lourds le cœur du giratoire est abaissé. Tout le monde use et abuse de cette facilité.

Et on voit aujourd'hui le résultat.

Nous transmettons ces remarques à la municipalité de La Riche qui est à l'écoute de nos préoccupations.

Gérard Rollin

Président du CC37

Tout est conçu pour l'automobile. Et on oublie la part du cycliste qui paie par des dangers supplémentaires.



Face à la Rue de Port Cordon à la Riche, le tunnel a été mis en sens unique. D'où accélération des véhicules et danger pour les piétons qui passent (dans un sens ou un autre)°.



Un cas intéressant a été constaté en octobre 2008 par notre patrouilleur en sortie de la Rue de Bordeaux.

Des agents de la Police Nationale ont demandé à deux jeunes de descendre de vélo pour traverser l'avenue de Grammont. (aperçu des lieux sur la photo).

Ces policiers avaient tout à fait raison car les passages pour piétons ne sont pas des passages pour vélos (comme les trottoirs).

Mais sur l'itinéraire de Loire-à-Vélo on peut espérer un délimité pour nous.



Configuration identique mais avec un passage vélos. Un détail, c'est à Zoetemeer aux Pays-Bas. Avec des boutons poussoirs et tout et tout. Les circulations douces ont de l'espace...

## Brèves

### Chaude, la rue :

La Rue Chaude de Vézetz est un axe essentiel pour la circulation des cyclistes. Ceux qui viennent de Tours Sud circulent sur le plateau pour éviter l'infâme RN 76 puis ils redescendent par la rue Chaude pour traverser le Cher au pont.

C'est donc avec stupeur que nos correspondants ont découvert un nouveau sens unique dans cette rue. Après des siècles de fonctionnement tranquille, on cède à la pression automobile. Les démarches entamées n'ont pour l'instant pas abouti à un double-sens cyclable.

Affaire à suivre...

### Juste un petit détour !...

Deux passages inférieurs sous la voie ferrée du Mans-Vendôme ont été mis en sens unique à La Riche. Ainsi, lorsqu'on vient de Saint-Genouph par la rue du Petit-Plessis, on est obligé de redescendre par le centre commercial Casino pour rejoindre le bourg de la Riche. Ce qui rallonge de 2800 m.

Autre solution : revenir en arrière pour passer via la rue des Hautes-Marches.

Question : pourquoi ce qui a fonctionné pendant plus de 100 ans ne peut-il pas continuer ainsi ?

### Une autoroute en plus !

François Bonneau, président de la Région Centre (NR du 13.11.08) est favorable à la construction de l'autoroute A10 bis. Nous voilà rassurés car le Grenelle de l'Environnement disait le contraire. Nous voilà revenus à une politique réaliste : toujours plus d'autos, plus d'essence, plus de bruit.

**Barrières oubliées** lors de la réfection de la piste RD 29 vers Langennerie. Maintenant les autos grignotent sur l'accotement et éjectent terre et cailloux sur la piste qui devient sale et dangereuse..

# Et ça démarre un peu partout

Peu de nouveautés sur le terrain des véloroutes hormis l'ouverture cet été du tronçon La-Ville-aux-Dames Amboise. Par contre, les Pays travaillent beaucoup pour une grappe d'inaugurations en 2009.



## Expertise LAV

Chaque début d'année nous envoyons aux différentes collectivités territoriales concernés un rapport d'expertise sur l'état de Loire à Vélo.

Il nous faut être maintenant plus précis pour une réalisation soignée. C'est pourquoi l'AF3V propose aux bonnes volontés une visite de Loire à Vélo sur le territoire de la Ville de Tours.

Outre les cyclistes habituels, sont invités les cyclistes atteints d'une déficience (visuelle, auditive, intellectuelle ou motrice) (ou leurs représentants valides) ainsi



que les représentants des clubs rollers.

Apporter un carnet et un stylo, éventuellement un décimètre et les pros un niveau à bulle. Rendez-vous le mercredi 14 janvier à 14h00 sous la casquette du Vinci.

## Tours– Loches dans la poche

**Question 1 :** Est-ce que les cyclistes peuvent revendiquer le droit d'aller de Tours à Loches sans risquer leur vie ?

**Réponse :** Oui. Pour tous les usages.

**Question 2 :** Peut-on construire une voie Verte pour un déplacement en site propre ?

**Réponse :** Sur une voie ferrée, en fermant la ligne actuelle, nous nous y opposons. Sur un chemin de halage, oui, mais de Tours à Loches il n'y en a pas. Donc pas de voie verte possible.

**Question 3 :** en expropriant ?

**Réponse :** c'est une solution agressive, reniant totalement la construction lente d'un paysage au fil des siècles. On ne recule devant rien pour une autoroute. Mais pour les vélos, c'est irréaliste. Nous-mêmes n'accepterions pas cette option, car beaucoup de routes existent déjà.

**Question 4 :** Mais alors ? Comment faire ?

**Réponse :** Dans la vallée de l'Indre passe la ténébreuse RN 143 (rebaptisée RD 943). Nous la laissons au Maire

d'Amboise pour faire passer son rallye auto. Passe aussi une toute petite route totalement oubliée. C'est ici. On a les moyens aujourd'hui de faire un linéaire en voie partagée de qualité très convenable avec peu d'aménagements de sécurité.

**Trois communautés de communes** s'attellent à la tâche pour relier Azay-le-Rideau à Loches en suivant la vallée de l'Indre. La pose des panneaux est commencée et la finition définitive est prévue avant le solstice d'hiver.

Ce sera un grand pas en avant pour nous tous. Et nous serons les premiers à nous y rendre !

**Reste à la Communauté d'Agglomération Tours Plus de mettre en œuvre au plus vite la réalisation de la sortie sud de Tours par le tunnel du Chêne Pendu.** La connexion avec la vallée de

l'Indre se ferait alors à Esvres par un parcours magnifique dans les environs du Bois des Hates. G.R.

## Journée des Voies Vertes

### Petit Bilan

La Journée des Voies Vertes a été un échec. Un flop qui aurait été terrible sans l'apport d'une trentaine de personnes de l'ALHT de Fatima Rouzier venues directement passer un moment à Savonnières. Les points positifs sont peu nombreux. Et les défauts clairement identifiés (selon nous) :

#### Remise en cause des bases

Sans entrer dans les détails, par le passé certains représentants d'associations de handicap étaient déçus par le site de Chisseaux, surtout en raison de la quasi-impossibilité d'aller en fauteuil au Château de Chenonceaux pourtant à 800 mètres. Le lieu a été remis en cause (Vallée du Cher) et la date aussi (Semaine de la Mobilité).

#### Nouvelle situation confuse

Nous nous sommes donc dirigés vers Savonnières afin de profiter de la Voie Verte Tours- Villandry. Et il nous fallait redéfinir les objectifs militants dans cette nouvelle configuration. L'Association Loisirs Handicap Touraine a

bien profité de l'opportunité pour présenter au public les difficultés d'une randonnée de plein air pour les personnes en fauteuil.

Pour le reste, nous ne savions pas vraiment à quoi servait cette journée.

#### Erreurs fondamentales :

Il était supposé dès le départ qu'il ne fallait pas établir de différences entre les participants, qu'ils soient à vélo, en roller, en fauteuil manuel ou à pied. Ce qui était vrai pour une animation l'était moins pour la randonnée elle-même. De là une communication indifférenciée qui ne pouvait pas être relayée par les associations participantes.

#### Un avenir incertain

Il est difficile d'imaginer l'avenir. Le CC37 pour sa part doit redéfinir sa position quant à la manière de promouvoir les véloroutes et les voies vertes. Et établir de nouveaux contacts pour reconstruire une nouvelle animation. La formule multi-usagers semble inadaptée aujourd'hui.

Gérard Rollin

Délégué Régional AF3V



Le panneau Voie Verte est installé peu à peu sur toutes les voies de France. Ici sur la VV de la BRUCHE entre Strasbourg et Molsheim. Et avec le panneau B7b au-dessus, c'est encore mieux pour ceux qui ne comprennent pas (Photo Albert Cessieux)



# Rando *Une randonnée de printemps pour tous*

Pour cette première randonnée de la saison, nous vous proposons une petite sortie de 40 km. Ce sera une balade pour le plaisir mais aussi pour découvrir de futures voies.

## Le Programme Randonnée de la St Isidore Samedi 4 avril 2009

Participation aux frais : 1€ pers  
3€ pour les non-adhérents  
Gratuit pour les moins de 18 ans.

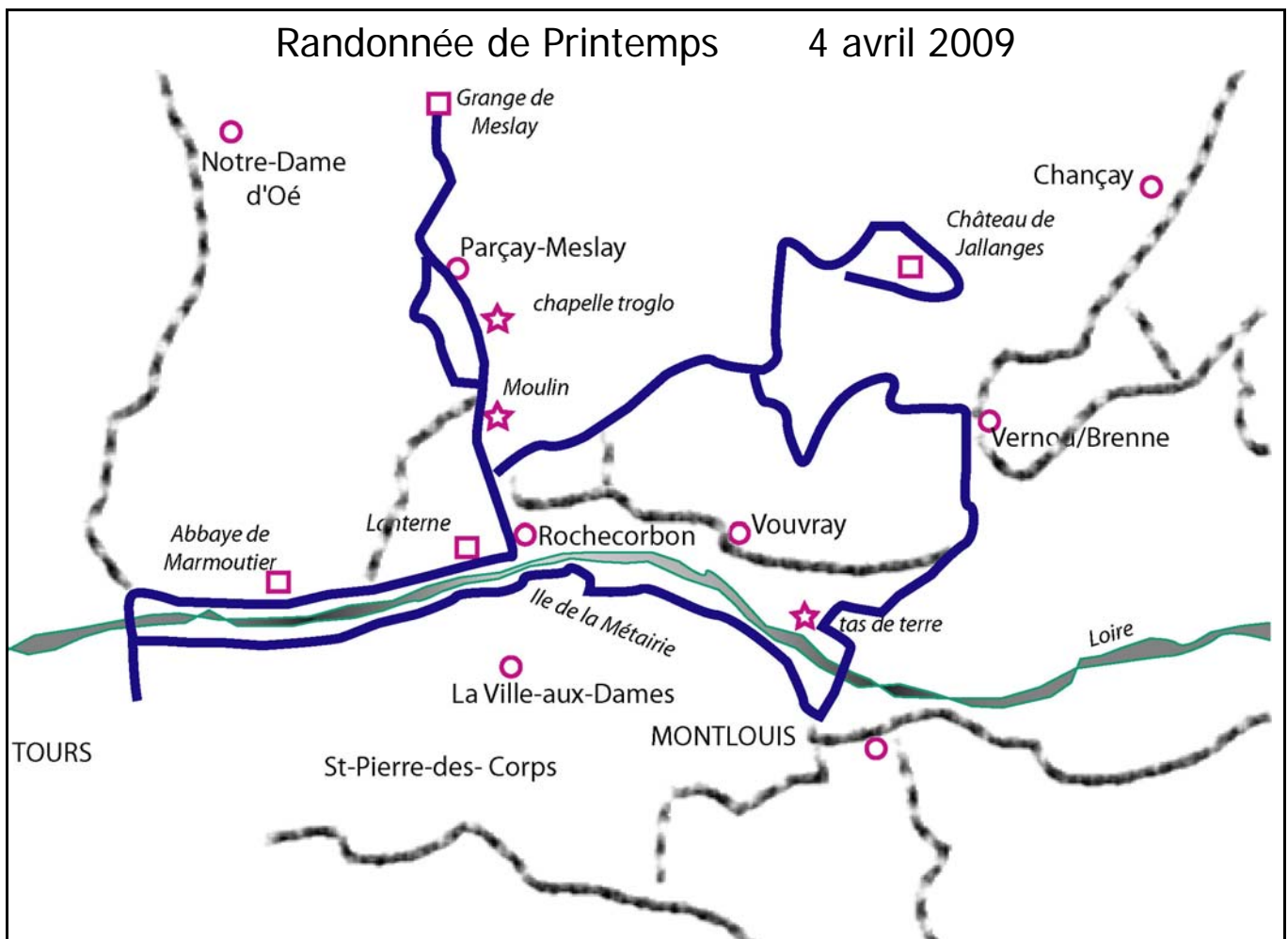
10h00 Départ du Vinci de Tours  
11h00 Pause à l'Observatoire de Rochecorbon.  
12h00 Visite de la Grange de Meslay  
12h30 Repas au Restaurant Le Parcillon Place de la Mairie 12 €  
15h00 Le château de Jallanges  
16h00 Apéro du Tas de Terre (5<sup>ème</sup> anniversaire !)  
17h00 Montlouis (gare)  
Retour par Loire à Vélo Sud avant 18h00  
Total : 40 km en VTC

## Une journée variée et détendue.

- C'est une randonnée pour découvrir les futures boucles en territoire de la Communauté de Communes du Vouvrillon. Lors de l'établissement du schéma cyclable du Pays Loire Touraine, ces itinéraires ont été étudiés puis mis en relief.
- Ce sera l'occasion de pratiquer en groupe sur la nouvelle Voie Verte établie en contrebas de la RN 152 qui part du Pont de Fil sur la rive Nord et d'observer les prolongements vers Rochecorbon.
- Depuis le Val de Rochecorbon, nous verrons nous-mêmes le cadre d'une future petite VV de promenade vers Parçay-Meslay.
- Nous emprunterons un tronçon de la future V.V. Montlouis-Château-Renault qui suit la vallée de la Brenne par voie ferrée désaffectée.
- A cette occasion, nous espérons rencontrer les élus et les techniciens en charge des dossiers.
- Le tout à un rythme tranquille, sans précipitation, à la portée de tous.
- Nous mangerons au restaurant de Parçay-Meslay (12 €) (possibilité de pique-nique à proximité).
- Et enfin, « cérémonie », nous fêterons dignement le 5<sup>ème</sup> anniversaire du tas de terre ! En compagnie, nous l'espérons des élus locaux.
- Au retour, ce sera l'occasion pour nous tous de constater l'évolution de Loire à Vélo Sud, notamment des intrusions en différents endroits du parcours entre Montlouis et Tours.

## Histoires de fesses La vérité vraie

- Une difficulté : les fesses**  
C'est la souffrance du débutant. Mais c'est aussi la plaie de bien des personnes en début de saison. Les astuces sont nombreuses pour y remédier :
- Un peu de pratique quotidienne avant la rando et plus de soucis.
  - Baisser le guidon pour répartir les appuis. Un guidon relevé reporte tout le poids sur le postérieur.
  - Pédaler plus vite (ça soulève les fesses) ; Réfléchissez un peu sur ce point...
  - Mettre culotte rembourrée ou cuissard sous le pantalon (voir dans magasin de sport).
  - Ou alors s'arrêter au bar...



Vélorution continue sa route. Et Cyclo-Transeurope nous sollicite une nouvelle fois pour un départ en juillet. Et puis, et puis en 2010 ce sera un Paris- Berlin sans doute en cheville avec Dynamobile.



## Vélorution

Vélorution Tours, c'est la partie tourangelle du grand mouvement mondial dénommé Vélorution et dont l'idée est simplissime :

Appeler à un rendez-vous « masse critique » un jour J à un instant T.

### Un rendez-vous occasionnel

Ce rendez-vous est intemporel : occasionnel, une fois dans l'année, ou chaque mois. A Tours, c'est tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois devant la mairie de Tours à partir de 14h15 depuis plus de 3 ans.

On réclame le partage de la route, le respect des plus faibles par un comportement courtois, des aménagements adaptés pour tous ce qui n'est pas moteur, on veut aussi des cyclistes responsables, équipés et attentifs aux autres..

### Cyclistes mais aussi des citoyens

A part ça ? On est des cyclistes mais on est aussi des citoyens. On est des cyclistes mais on réfléchit aux enjeux de la ville, du siècle ou de la planète :

Voilà pourquoi on s'inté-

resse à la passerelle Fournier (qui enjambe les voies SNCF entre quartier Velpeau et Sanitas sans accès pour les deux-roues), voilà pourquoi on s'intéresse au sort des abeilles, aux autoroutes nuisibles comme l'A10 ou comme le 6 décembre à l'agriculture bio péri-urbaine.

### Un autre regard sur la ville

En voiture, on passe son temps à gueuler. En vélo, on a le temps de regarder, de réfléchir donc...

BEURK le rond-point de la mort.

## On réfléchit aux enjeux de la ville, du siècle ou de la planète

BEURK les OGM et la déforestation.

OUI au partage de la route, aux accès handicapés partout, aux poussettes et au code de la rue, à la fin de l'étalement urbain, aux magasins éthiques et sympathiques, à

l'échange des idées.

Des jambes pour pédaler, une tête pour cogiter. Alors ? Vous v'nez ?

La vélorution, inutile? Non, car si demain, vous trouverez des arceaux au parc des expos, c'est grâce à nos actions.

<http://velorutiontours.over-blog.org> Alain



Un moment de la randonnée 2008 de la Transeuropéenne. Un total de 975 km pour des vacances dans la nature. Le tout sur des véhicules « propres ». (Enfin, pas toujours propres).

### 11 juillet

#### Tours- Bayonne

Cyclo-TransEurope a planifié le parcours de la randonnée 2009. Cette neuvième rando quittera Tours le samedi 11 juillet.

Elle suivra la Loire jusqu'à Saumur, puis empruntera la nouvelle véloroute de la Vallée du Thouet, ira dans le marais Poitevin, puis filera vers la Rochelle.

Elle devrait y faire étape une journée. Elle repartira vers Rochefort puis filera en suivant la Charente jusqu'à Barbezieux et Bordeaux. L'équipée se terminera à Bayonne.

**Tourangeaux ! Notez bien cette date pour être présents au départ et même accompagner le groupe au moins jusqu'à Bréhémont (première nuitée). Apportez vos instruments de musique pour marquer le départ dignement.**

**La veille à 21h30 (RDV au Vinci) vous êtes conviés**

CTE commence à étudier plus avant le projet de rando en 2010 de Paris à Berlin. <http://transeuropeenne.free.fr> Renseignements sur le site ou par courrier:

CTE; 32, rue Raymond-Losserand; 75 014 PARIS

## Brèves

### Vision retournée

Notre ami Sébastien Rambour a modifié en profondeur l'organisation de son site [www.visiontourdeterre.com](http://www.visiontourdeterre.com)

On le voit sur son vélo aux quatre coins de la planète et parfois en compagnie de personnalités inattendues.

### Livre de voyage

Sébastien Rambour se lance dans un nouveau projet : la réalisation du premier livre de voyage adapté aux personnes aveugles !

Dans une édition Beau Livre, il contiendra des photos en relief, des textes transcrits en braille et un CD audio présentant des ambiances sonores de voyage, des interviews et la description page par page du livre.

Ce premier livre, qui deviendra ensuite une série, présentera la ville de New York.

Plus d'informations sur son site, rempli d'aventures : [www.visiontourdeterre.com](http://www.visiontourdeterre.com)

**Après 24 000 km à vélo,** Agnès et Gérard Pérou ont édité un livre « AccordéoNosvélos »

Pour se le procurer:

02.47.28.01.28

ou au 02.47.43.01.20



Bakfiet : Le vélo brouette prêté par BeCycle ( Bd Thiers) pour le stand Vélorution au salon Fougères.



## Aimer son vélo, c'est l'entretenir

Certains parmi nous sont horrifiés par ces crochets de boucher (sans caoutchouc) qui sont prévus dans les trains. Indigne d'un vélo aimé.

### > Technologie

**Les GPS de voyage** font leur apparition sur les véloroutes. De nombreux témoignages sur la toile sont désormais géo-référencés.

Dans le magasin de M. Contreau on trouve ce genre d'appareils à des prix tout à fait abordables. Ainsi que d'autres appareils de technologie avancée.

Des agences de voyages à vélo commencent à proposer à leur clientèle un GPS préprogrammé sur le circuit qu'il ont réservé. Plus besoin de cartes, le GPS indique oralement la route à suivre avec une précision exceptionnelle.



Tenant dans la main, le GPS peut être posé sur le guidon



*P. Contreau est une personne très motivée qui appuie toutes nos initiatives.*

*La Place Henri-Langlois est située à l'angle des rues Girardeau et Gal-Renault.*

*Cette boutique est plutôt orientée vers le cyclisme sportif et les produits vélos sont surtout en provenance d'Espagne avec la marque Orbea.*

*La Place Henri-Langlois, où se trouve le magasin, est le rendez-vous des grands départs VTT avec souvent plusieurs milliers de participants.*

*Les Cycles Orbea sont des produits de qualité fabriqués en Espagne. Toutes les catégories de bicyclettes sont présentées.*

### > Confort

Gunhild vient d'être opérée pour la 7<sup>ème</sup> fois des mains. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dans son cas, la difficulté majeure du vélo consiste dans la tenue des poignées. Et c'est la difficulté de beaucoup, notamment à la fin d'une longue journée de randonnée.

Elle a donc tourné son attention vers des poignées ergonomiques comme sur les photos. Elles ont une forme particulière qui épouse mieux le profil de la paume.

L'intérieur est en résine de silicone, ce qui ajoute à la qualité de l'ensemble.

On peut en trouver de diverses marques chez nos vélocistes tourangeaux.



### > Entretien

**Un vélo a besoin d'être nettoyé régulièrement. Mais pas n'importe comment.**

**Au chiffon sec, c'est le mieux.**

Le meilleur des nettoyages se fait au chiffon sec. Il s'agit d'enlever la terre ou certaines marques de cambouis.

**Juste après une sortie boueuse**, on peut certes enlever le plus gros au jet d'eau ou au kärcher mais en évitant toutes les parties où il y a des roulements ou des joints (tube de direction, axes de roues). Ou encore à la brosse avec de l'eau. Après on laisse un peu sécher et on essuie avec un chiffon. Au final, on peut appliquer un produit lustrant qui redonne de la jeunesse au vélo!

Quand la boue est sèche, le nettoyer avec un chiffon sec en premier (enlever toute la boue) et après avec un peu d'eau (savonneuse éventuellement).

**Pour la chaîne**, il faut mettre de l'huile après un nettoyage avec de l'eau. Il ne faut surtout pas graisser la chaîne. L'intérêt est de venir huiler l'intérieur des pièces mobiles de la chaîne, la graisse ne fait que coller de la saleté et empêche le bon fonctionnement. Une chaîne trop grasse se nettoie avec un peu d'essence mais attention on a tendance à en mettre partout. Pour les pros du « dérive-chaîne », on la démonte pour la mettre dans une petite bouteille plastique avec de l'essence dedans. Il y a aussi des dégraissants pour les chaînes : on applique sur la chaîne et on laisse agir.

**Mieux que le chiffon sec?**

Pour moi, le mieux, c'est le produit nettoyant Greenfiz de Pedros (ou équivalent dans d'autres marques !). C'est un peu cher mais c'est écolo et très efficace. On asperge le vélo de ce produit et ensuite on le nettoie au chiffon pour faire briller instantanément toutes les parties du vélo.

Seb

### > Antivols

#### Inviolables

Antivols de cadre ou Antivols à collier ?

Plusieurs lecteurs nous ont demandé plus d'informations sur l'antivol de cadre présenté dans notre dernier TAV.

Nous ajoutons donc quelques photographies plus explicites que des paroles interminables. Cet antivol se fixe au cadre (à l'arrière) et est quasiment inviolable. C'est une valeur sûre en série sur les vélos hollandais ou allemands.

Par contre le vélo est soulevable car cette technique ne permet pas de l'attacher à un point fixe.

Il est formidable pour les arrêts courts : rapide à enclencher, il convient à la pratique urbaine.

Il est incontournable pour les vélos lourds (triporteurs ou tandems), ou même pour la randonnée car le poids des bagages est dissuasif.

Les vélos jaunes Vélociti sont équipés de ces antivols à collier comme les Vélivol et autres cousins dérivés.

Il faut le compléter par un deuxième antivol d'un autre type pour protéger la roue avant et pour s'attacher à un point fixe.

La sécurité pleine, c'est deux antivols nécessitant deux stratégies de destruction.

*L'antivol à collier se fixe à l'arrière. La clé ne se perd pas, car toujours positionnée.*



## SOMMAIRE

<b>ACTIVITES</b>	
Edito	1
Agenda, Nocturne, Respectez les Cyclistes	2
Prochaine AG	3
Animations Fondettes- La Riche	7
<b>AVENIR</b>	
Zones 30; rappels; code de la rue	4
Couronne: Application du Code de la Rue	6
Intermodalités : Train + vélo : historique	5
Intermodalités : Le tram à Bordeaux	5
<b>CONTRASTES</b>	
Feu vert: piste Victor-Lefèvre; marquage	10
Feu Rouge : racines,	11
Accident; resserrements; bipses	11
Ponts: bilans d'une manifestation	7
<b>DOSSIER CODE DE LA RUE</b>	
Le point sur le Code de la Rue	8
Propositions pour Joué- les- Tours	9
<b>VELOROUTES et VOIES VERTES</b>	
Bilan journée des Voies Vertes; convergence 2009	12
Randonnée de Printemps	13
<b>ADRESSES ET RECETTES</b>	
Vélorution, randonnées de Cyclo-transeurope	14
GPS, antivols, nettoyer son vélo	15



**EXPEDITEUR :**  
Collectif Cycliste 37  
Rédaction: M. Gérard Rollin  
95, rue de Tours  
37 270 St Martin le Beau

**Destinataire :**  
.....  
.....  
.....

### Le Grand TOURS A VELO

Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

\*\*\*\*\*

Responsable de la Publication : G. Rollin

Rédacteur : Gérard Rollin

Equipe Editoriale ; A. Saintier ; T. Joire ; F. Ageorges ; P. Carabin ; F. Bousquet ; B. Largeaud ; JF. Hogu ; MA. Jeanson ; I. Béjainin, G. Rollin ; Pascal Brégeon ; J. Boucher

Comité de Rédaction: Gérard Rollin; Pierre Carabin; Agnès Saintier; Francis Bousquet ; Pierre Chaurin

Relecture : Agnès Saintier; Francis Bousquet S. Rambour

\*\*\*\*\*

**Impression :** A2R ; 9 rue Guillaumet ; Tours

**Tirage :** 320 exemplaires

**Adhésion annuelle** 12 euros (à l'ordre du Collectif C. 37)

**Prix au numéro :** 2 euros

\*\*\*\*\*

Rédaction : G. Rollin

95, rue de Tours

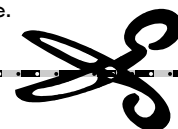
37 270 ST MARTIN LE BEAU

T: 02.47.50.69.74

<tours@fubicy.org>

\*\*\*\*\*

Exemplaire pour aveugles et mal-voyants, gratuitement sur demande au format PDF Texte.



## Bulletin d'adhésion 2009

NOM et Prénom : .....

Adresse: .....

Code postal et ville : .....

Mon téléphone : ..... **Important :** Adresse électronique : .....

Souhaite adhérer (ré adhérer) au Collectif Cycliste 37

Je vous paie la somme de 12 euros par chèque à l'ordre du Collectif Cycliste 37

6 euros *Étudiants, chômeurs, RMI-istes...*

25 euros pour membres bienfaiteurs

signature

Talon à retourner au trésorier : Jean BOUCHER;

16 rue François Villon; 37520 LA RICHE Tel. 06 30 68 06 82 T : 02.47.37.98.11